

Bilan du rapport du diagnostic associatif du territoire



Les membres des associations de Saint-Pardoux-Soutiers réunis autour de la présentation du diagnostic de territoire, fourni par le travail de Théo Louvet.

Récemment a eu lieu à Soutiers un rassemblement des membres des associations sur l'étude du résultat du diagnostic de territoire, en présence du maire Benoît Piron et de Johann Baranger, 1^{er} adjoint de la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, présenté par Théo Louvet, élève en BTS au lycée Kyoto à Poitiers, une expérience réalisée lors de stages en juin, juillet et octobre 2018, effectués dans la commune de Saint-Pardoux.

Une présentation dans l'objectif d'une meilleure concertation entre les associations et la commune, dans la connaissance des moyens mis en œuvre par la commune nouvelle. Théo Louvet a remercié la participation et l'accueil que lui ont fait les associations lors de ces rencontres, une vie associative vue par ses acteurs et ses habitants. Aujourd'hui une trentaine d'associations développent des activités pour leurs adhérents, un bilan de 28 entretiens sur les 30 associations a été réalisé.

L'analyse socio-économique de la commune montre une répartition inégale de la population, plutôt vieillissante, un tiers a plus de 60 ans, avec une augmentation de la classe d'âge depuis 1982. Saint-Pardoux révèle une population en constante croissance, plus

jeune que le Pays de Gâtine dont beaucoup d'enfants et de jeunes, avec un renouvellement important de la population, 45 % en dix ans. Soutiers requiert les mêmes caractéristiques démographiques. Saint-Pardoux-Soutiers est une commune qui répond de façon satisfaisante aux besoins et ambitions des associations sur le territoire, l'ensemble des associations sont satisfaites de leur communication avec la commune, par l'utilisation des infrastructures présentes et mises à disposition. Le développement associatif est en constante augmentation depuis 2010, avec en 2018 Les Fabrigands et Junior association. La communication des actions des associations sera renforcée afin d'être efficace pour l'intérêt du public et la commune. Des modalités seront proposées par le bulletin municipal, les documents traditionnels, affiches, flyers, internet, la presse, les banderoles qui apparaissent en affichage sauvage (ex : la Croix des vignes), la commune envisage la création d'un panneau d'affichage sur le lieu ainsi à la salle multi-activités. Les pistes d'actions communales seront de développer une concertation entre les associations en ayant un siège social fixe sur la commune.